

No. 247.

Le 19 Fev. 1914

Acte d'Hérédité
au profit (ours)

In re.

Suc. Gilbert LeBlond

de l'Etat du Nord

Émporté le 10 hrs. a. m.
le 7 mars 1914. Reg. C.
Vol. 1 - fol 84. No 247.

Grainhaud
Sg.



swits

Province de Quebec,
Iles de la Madeleine.

Au Registrateur du Comte des Iles de la Madeleine.

Je vous donne avis que Monsieur Gilbert Leblanc
est decede ab intestat, à *l'Etang du nord*
le *25^{eme}* jour du mois de *d'Avril* mil neuf
cent onze, laissant pour ses seuls heritiers Marie
Chiasson son epouse, ~~son~~ fils Elie Leblanc, ~~_____~~

~~_____~~ ses filles Nanon, Flore, Marie
~~_____~~ ~~_____~~

et qu'au nombre des biens immobiliers se trouvent les
propriete suivantes savoir :-

Deux lots de terre connus au plan et livre de
renvoi officiels de l'Isle Grindstone sous les numeros
220, 221.

Et je vous donne cet avis dans le but de satisfaire
aux exigences des art. 2098 et 2168 du code civil du P.-C.
et de vous permettre d'en faire mention partout au besoin
sera.

Donne a Amherst sous mon seing ce *19^{eme}* jour de Fevrier
mil neuf cent quatorze pour valoir et servir ce que de
droit.

F. H. Delaney

Temoins :-

+ Dominique Landry
+ Jean J. Leblanc